

## Commission civile des services policiers de l'Ontario

### Points à examiner lorsqu'on prépare un projet en vertu de l'article 40

Point à examiner	Situation actuelle	Situation projetée
<p><b>Contexte de la décision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution(s) claire(s) du conseil</li> <li>• Projet détaillé préparé par les services policiers concernés</li> </ul>		
<p><b>Fondement du projet</b></p> <p>Évaluation des besoins (elle doit s'appuyer sur une période d'au moins 12 mois) – c.-à-d., quels sont les besoins locaux en matière de services policiers et de quels éléments s'est-on servi pour parvenir à ces chiffres?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'appels reçus</li> <li>• Description générale des types d'actes criminels</li> <li>• Ratio entre actes criminels visant des personnes et actes criminels visant des biens</li> <li>• Ratio des enquêtes criminelles par agent</li> <li>• Limites territoriales/Superficie du territoire de compétence (joindre les cartes)</li> <li>• Importance de la population à servir/Nombre de ménages</li> <li>• Données démographiques sur le territoire de compétence</li> <li>• Données économiques</li> <li>• Coûts des services policiers</li> <li>• Ratio entre agents de police et habitants</li> </ul>		
Superficie (km)/Types de routes à surveiller		
Nombre d'agents affectés à la police municipale, par grade; ratio entre agents et superviseurs		
Nombre d'agents affectés à l'effectif provincial par grade (accessibles aux détachements municipaux et de la Police provinciale de l'Ontario); nombre de km de routes provinciales à surveiller; nombre de km surveillés par an (en moyenne)		
Nombre d'agents spéciaux et leurs fonctions		
Nombre d'auxiliaires/autres bénévoles et leurs fonctions		
Nombre de surveillants et surveillantes à temps partiel		

**Points à examiner lorsqu'on prépare un projet en vertu de l'article 40**

Point à examiner	Situation actuelle	Situation projetée
Nombre de civils s'occupant des tâches administratives et leurs fonctions		
Horaire des quarts : combien d'agents sont-ils de garde par quart, déploiement (c.-à-d., taille des patrouilles, exigences minimales en matière de patrouille)?		
<p>Installations de police</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A-t-on demandé à un consultant externe (architecte, spécialiste des normes en matière de locaux publics, etc.) de procéder à l'examen des installations/l'étude du site/l'évaluation des bâtiments? (<b>joindre le rapport d'évaluation des installations.</b>)</li> <li>• Superficie, rénovations requises (<b>joindre le rapport d'analyse de la superficie</b>, les plans détaillés, les procès-verbaux des réunions de la commission des services policiers et du conseil municipal mentionnant le budget approuvé, les permis, les emplacements temporaires, etc.)</li> <li>• Fournir l'échéancier qui a été dressé pour régler les lacunes, répondre à l'appel d'offres, soumettre les plans de construction, faire les rénovations, etc.</li> </ul>		
<p>Postes de police</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplacement des bureaux de police (c.-à-d., emplacement principal, comptoirs, espaces de bureau, entrepôt des armes à feu, locaux, toilettes, etc.)</li> <li>• Zones de patrouille, dispositions en matière de services communs</li> <li>• Numéros de téléphone</li> <li>• Heures d'ouverture, accès d'urgence</li> </ul> <p>Le projet explique-t-il avec suffisamment de détails quel type de services policiers le conseil et la commission des services policiers recevront?</p>		
Nombre/Type de véhicules de police		
S'agit d'une collectivité désignée où la police assure la surveillance des voies d'eau?		
<p>Fonctions/programmes/services offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échec au crime, D.A.R.E, services communautaires, enquêtes criminelles, services tactiques, prévention du crime, services judiciaires, etc.</li> </ul>		

**Points à examiner lorsqu'on prépare un projet en vertu de l'article 40**

Point à examiner	Situation actuelle	Situation projetée
<p>Nombre et emplacement des cellules, ivressomètre, services de soutien (indiquer la durée de déplacement prévue)</p>		
<p>Emplacement des tribunaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Types, distance en voiture/durée de déplacement</li> <li>• Dispositions prises pour assurer la surveillance du secteur</li> </ul>		
<p>Donner la source et les dates des données fournies pour : le nombre d'appels reçus, les limites territoriales, l'importance de la population, la dotation en agents de police, etc.</p> <p>P. ex., OMPPAC, Statistique Canada, Affaires municipales, etc.</p>		
<p>Communications</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre estimatif d'appels reçus au cours des 12 derniers mois</li> <li>• Type de système, emplacement du centre de répartition</li> <li>• Numéros d'urgence</li> <li>• Emplacement des pylônes de transmission, superficie couverte par téléphone mobile/portatif (%)</li> <li>• Systèmes auxiliaires – électriques ou à piles; angles morts (%), limites de couverture</li> <li>• Nombre de membres du personnel affectés aux communications, à la supervision</li> </ul>		
<p>Quelles mesures ont été prises/seront prises pour assurer la conformité au nouveau règlement en matière de normes policières et de caractère convenable des services, c.-à-d., plan d'activités, planification stratégique ?</p>		
<p>Plans de transition</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les changements seront-ils communiqués à la collectivité?</li> <li>• Plan d'orientation des agents aux nouveaux services policiers/secteurs de patrouille</li> <li>• Aperçu de la taille/du rôle de la commission, nom du commandant local</li> <li>• Problèmes de ressources humaines non résolus</li> </ul>		

**Points à examiner lorsqu'on prépare un projet en vertu de l'article 40**

Point à examiner	Situation actuelle	Situation projetée
Effectif autorisé et réel des deux derniers exercices (si le projet concerne un détachement intégré, indiquer les ressources provinciales séparément).		
Autres points : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations avec le personnel/les membres de la commission/les intervenants locaux</li> <li>• Processus suivi pour obtenir l'avis de la collectivité</li> <li>• Commentaires du conseiller</li> <li>• Rapport annuel</li> <li>• Problèmes de ressources humaines non résolus, plaintes du public, arbitrages</li> <li>• Indemnité de cessation d'emploi</li> <li>• Transfert/entreposage/élimination des dossiers du personnel/d'OMPPAC/du CPIC</li> <li>• Transfert/entreposage/élimination des dossiers des services policiers</li> </ul>		

**Nota :** *Tous les points mentionnés ici ne sont pas forcément applicables à chaque dissolution ou restructuration de services policiers. La Commission reçoit et examine le projet approuvé par le conseil municipal et la commission des services policiers, ainsi que les commentaires et exposés du public.*

*Aux termes de la Loi, de nombreuses questions ne sont pas du ressort de la Commission. Notre rôle n'est pas de juger des mérites relatifs des services municipaux de police par rapport aux services à contrat fournis par la Police provinciale de l'Ontario dans une collectivité donnée, ni des économies ou hausses des coûts de maintien de l'ordre que le projet pourrait entraîner. C'est au conseil municipal et à la commission des services policiers qu'il revient d'évaluer ces questions.*

*Notre rôle n'est pas de juger si le système proposé est préférable à celui qui est en place ou à une autre solution. Notre objectif est de découvrir si les dispositions proposées répondent aux exigences de la Loi. Enfin, notre rôle n'est pas de déterminer quel serait le montant d'indemnité de cessation d'emploi approprié; cette question doit être négociée entre les parties et, si elles ne peuvent s'entendre, réglée par arbitrage.*